

Chauffez maintenant, payez plus tard

La hausse de 5,34 % de l'Hydro à l'étude

ÉLÈNE BARIL

Consommez l'électricité maintenant, payez plus tard. Les Québécois ont l'habitude de vivre à crédit, mais pas quand vient le temps de chauffer leur maison. C'est pourtant ce que leur propose Hydro-Québec pour l'année qui vient.

La société d'État réclame une

hausse de 5,34 %. Une augmentation qu'elle veut appliquer dès le 1^{er} avril 2006, tout en facturant seulement 3 %. Le reste de l'augmentation, soit 2,34 %, sera facturé dans les années à venir, quand les hausses de tarifs demandées par Hydro seront moins importantes.

Comment ? Prenons l'exemple de 2007. Si cette année-là la demande d'augmentation de tarifs

atteint 2,5 %, Hydro en profiterait pour récupérer 0,5 %. Selon ce scénario, il resterait 1,84 % à récupérer les sept années suivantes (2,34 % moins 0,5 %).

Hydro plaide que cet étalement de l'augmentation évitera un choc tarifaire à sa clientèle, tout en permettant de récupérer les coûts élevés des nouveaux approvisionnements.

La Régie de l'énergie commence

aujourd'hui l'examen de ce mandat de hausse des tarifs d'électricité, la quatrième depuis 1995. Les audiences se termineront le 22 décembre et la décision de la Régie est attendue en février.

La proposition d'Hydro-Québec est qualifiée de « bombe à retardement » par le porte-parole de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante Richard Fahey.

Si, pour toutes sortes de raisons, les coûts d'approvisionnement continuent d'augmenter, les efforts à récupérer deviendront plus en plus importantes, dit-il.

Hydro veut d'ailleurs que les sommes qui lui seraient dues les Québécois portent intérêt chaque année, ce qui gonflerait la facture future.

► Voir **CHAUFFEZ** en page 4

AUTRE TEXTE

Des dépenses en hausse, page 4

Chauffez maintenant, payez plus tard

CHAUFFEZ

suite de la page 1

« Ou bien Hydro a le courage d'augmenter ses tarifs de 5,34 %, ou bien elle se contente de 3 % et réduit son rendement en conséquence », dit Richard Fahey.

Pour Gaz Métro, qui est obligée de refiler l'augmentation du prix du gaz naturel chaque année à ses clients, le report de la hausse des tarifs d'électricité est un non-sens sur le plan économique.

« Tous les consommateurs devraient voir le vrai signal de prix de l'électricité, particulièrement le signal du prix à la marge, pour leur permettre de prendre les bonnes décisions d'utilisation des ressources », explique l'expert Joseph Ducey, qui défendra la position du distributeur de gaz devant la Régie.

Selon lui, la proposition d'Hydro ne ferait qu'empirer la situation actuelle, c'est-à-dire la surconsommation d'électricité liée à un prix plus bas que ceux du marché.

C'est aussi l'avis du Groupe de recherche en macréologie (GRAME). « Un des fondements d'une juste utilisation de l'énergie est la vérité des prix », explique son porte-parole Jean-

Le scénario d'Hydro « équivaut à faire payer plus tard pour des dépenses engagées aujourd'hui, plutôt qu'à véritablement répartir les hausses tarifaires ».

Pour l'Union des consommateurs et les autres représentants des clients résidentiels d'Hydro, une hausse de 5,34 % n'est pas raisonnable, pas plus qu'une hausse de 3 % tout de suite et une autre de 2,34 % étalée dans le temps, qui revient au même.

« Une telle hausse constituerait un choc tarifaire important pour la clientèle domestique, mais une véritable catastrophe pour les ménages à faible revenu. »

La Régie tranche

Maintenant que ce n'est plus le gouvernement, mais la Régie qui approuve les hausses des tarifs d'électricité, la façon de procéder est simple. La division Distribution calcule ce que ça en coûtera

pour approvisionner sa clientèle en 2006-2007 et les revendra comptés avec les tarifs actuels. La différence entre ces deux chiffres, qui inclut un surcoût d'environ 8 %, doit être gâté par le consommateur. C'est une augmentation de tarif.

Hausse moyenne

Pour l'année 2006-2007, le coût du service sera de 8,82 cents le kilowattheure, ce qui est un coût de service moins élevé que les tarifs actuels. Cette augmentation moyenne de 5,34 % pour l'ensemble de la clientèle.

C'est le coût élevé des nouveaux approvisionnements, qui justifie cette hausse, dit Hydro.

Jusqu'à cette année, Hydro pouvait compter sur des investissements de 2,79 cent de kilowattheure, un prix fixé par le gouvernement pour une quantité d'énergie, soit 165 térawattheures.

Maintenant que la consommation totale du Québec a dépassé le seuil et qu'Hydro-Québec doit plus assez d'énergie que ce qu'il en produit, l'électricité achetée par appel d'offre est à un prix beaucoup plus élevé.

Une augmentation moyenne de 5,34 % ne signifie pas une hausse pour toutes les catégories de clients. Pour le client qui a une maison unifamiliale, la hausse de l'électricité sera de 3,34 %.

Des dépenses en hausse

Les coûts de fourniture du service d'électricité sont en forte augmentation.

Le service fourni par Hydro-Québec comprend le coût de l'énergie, mais aussi le coût de fonctionnement de l'entreprise.

Lorsqu'elle a mis fin au gel des tarifs en 2003, Hydro s'est engagée à geler ses coûts d'exploitation.

Malgré tout, la masse salariale a crû de 6,9 % entre 2004 et 2006, indiquent les documents remis par Hydro à la Régie.

À lui seul, le coût des avantages sociaux est passé de 83,5 millions en 2004 à 167,5 millions en 2006, une augmentation de 100 %.

garder de plus près les dépenses d'Hydro, à la plus grande satisfaction de la FCEI, qui dénonce depuis longtemps le laisser-aller à ce niveau.

« Dans un environnement réglementé par un coût de service, le régulateur n'a pas d'incitatif à réduire ses coûts, à faire des coupures dans son personnel ou à mener une lutte face à ses syndicats, puisque tous les coûts sont refilés aux consommateurs vis ses tarifs », déplore le porte-parole des PME dans le mémoire soumis à la Régie.

Depuis 2003, les tarifs d'électricité ont augmenté trois fois, pour une hausse totale de 5,34 %.